

Mise au point

6211-24-075

HYDRO QUÉBEC LE CONFIRME : UNE RÉGION RICHE D'HISTOIRE ET DE PAYSAGES, PROPICE À L'AGRICULTURE, À PRÉSERVER

Beaucoup de citoyens de Lacolle s'inquiètent ou seront dérangés d'une première venue d'installations gigantesques dans notre région et dans certains cas tout près de leur ferme ou de leur demeure.

Notre inquiétude vient aussi d'un projet qui serait une porte d'entrée à d'autres projets plus au sud, Saint-Bernard, Lacolle, etc.

Notre région est une richesse patrimoniale,

- Que ce soient les Riches terres qui bénéficient d'un micro-climat et qui forment les jardins du Québec et qui nourrissent bon nombre de Québécois (et nous pensons que beaucoup de mémoires seront déposés pour souligner cet aspect, par les agriculteurs eux-mêmes).
- Que ce soit le patrimoine avec de nombreux bâtiments reliés à notre histoire de plusieurs siècles, bâtiments publics, résidences, églises...
- Que ce soient les paysages grandioses de nombreux endroits.
- Que ce soit ce corridor des oiseaux migrateurs, avec les arrêts dans nos champs.
- Que ce soient les enjeux sociaux et les impacts sur la santé ...
- Et nous pourrions continuer notre énumération...

Nous avons travaillé à préserver notre environnement en conservant le peu de forêts matures qu'il nous reste au sud, conservant ainsi une faune et une flore riche et parfois unique.

Plusieurs des attraits touristiques sont en relation avec le début de l'histoire du Canada, avec l'insurrection des Patriotes de 1837-1838.

La région entend favoriser son accueil et son tourisme en se posant sur la richesse de ce territoire.

« Les paysages qui dessinent le Québec font partie de notre patrimoine. Ils ont été façonnés au fil du temps et au gré des changements de notre histoire. Ce bien collectif étant aujourd'hui reconnu, il importe de poursuivre davantage notre réflexion.

Pour assurer leur mise en valeur et leur protection, les paysages doivent être considérés dans le développement et l'aménagement de nos territoires. »

*
Paysages du Québec, Manuel de bonnes pratiques. 2009. Présentation du Ministre Laurent Lessard. MAMROT. □

Nous allons tenter d'illustrer certains éléments de ce patrimoine et comment Hydro Québec en tient compte dans un autre projet en ayant tenu de nombreuses consultations.

*[Illustrations-exposé : cf Christian Cloutier]

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer :

qu'il revient à nos citoyens de décider de leur milieu de vie.

La paix sociale viendra du bien commun bien avant celui du privilège accordé à quelques individus...

Nous vous remercions de votre attention.